

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Soutenez nos étudiants aujourd'hui
Bénéficiez de leurs compétences demain



DROIT  Faculté
Sciences sociales
UNIVERSITÉ DE POITIERS


1431
Université
de Poitiers

AFFECTEZ LE PRODUIT DE VOTRE IMPÔT !

La taxe d'apprentissage permet au contribuable de déterminer l'affectation du montant qu'il verse :
Choisissez la faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers.

VOTRE IMPÔT SERA UTILISÉ POUR :



Améliorer les conditions d'étude des étudiants

Accroître la professionnalisation des étudiants



Poursuivre la mutation des formations juridiques

LES CHANTIERS EN COURS :

- Equipement de toutes les salles de cours en vidéoprojecteurs interactifs ;
- Amélioration du cadre de vie des étudiants par l'installation d'espaces de travail collaboratif et de détente (projet pour le centre-ville, à l'image de ce qui a été fait dans le hall du bâtiment du campus) ;
- Accompagner nos étudiants dans la réalisation de projets professionnalisants ;
- Poursuite de l'acquisition d'ouvrages dédiés à la recherche.

NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES

LICENCES (BAC +3)

Licence Administration Economique et Sociale

Licence en droit

Licence Droit et techniques de l'assurance

Licence double mention Droit/Philosophie

Licence pro Droit et commerce des vins et spiritueux

Licence pro Métiers du notariat

Master Droit des affaires

M2 parcours Droit de l'entreprise et des affaires – DJCE

M2 parcours Contrats en droit français et européen

M2 parcours Droit, gestion et commerce des spiritueux

M2 parcours Franco-polonais droit français et européen des affaires

M2 parcours Franco-libanais juriste d'affaires (double diplôme)

M1/M2 parcours Franco-italien contrats en droit européen (double diplôme)

M1/M2 parcours Franco-polonais droit français et européen des affaires (double diplôme)

MASTERS (BAC +5)

Master Droit des assurances

Master Droit des collectivités territoriales

M2 parcours Droit de l'aide et de l'action sociales et collectivités territoriales

M2 parcours Management public et droit des collectivités territoriales – IPAG

Master Droit du numérique

Master Droit du patrimoine

M2 parcours Droit de l'activité agricole et de l'espace rural

M2 parcours Droit de l'urbanisme et de la construction

M2 parcours Droit de la recherche et valorisation de l'innovation

M2 parcours Droit des propriétés intellectuelles

M2 parcours Histoire du droit et des institutions

Master Droit international et européen

M2 parcours Droit du contentieux international

Master Droit notarial

Master Droit pénal et sciences criminelles

M2 parcours Criminologie et victimologie

M2 parcours Droit et justice pénale

Master Droit public des affaires

M2 parcours Droit de la commande publique

M2 parcours Droit de l'action publique

M2 parcours Droit de l'urbanisme et de la construction

Master Justice, procès et procédures

M2 parcours Carrières judiciaires

Master Science politique

Parcours Politique internationale

Parcours Action publique territoriale

LA FACULTÉ DE DROIT DE POITIERS EN CHIFFRES

3000

étudiants inscrits



+ 300

intervenants professionnels



900

étudiants diplômés chaque année



POUR VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Jusqu'au 31 mai 2022

- 1** | Choisissez la formation à laquelle vous souhaitez verser la taxe. Par défaut, choisissez la licence de droit.
- 2** | Contactez votre expert-comptable ou l'organisme collecteur de votre choix (OCTA) pour lui indiquer que vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage à la Faculté de Droit et Sciences sociales de Poitiers.
- 3** | Remplissez le bordereau qu'il vous remettra en précisant la formation que vous avez choisie ainsi que notre code site (0860994N). La Faculté de Droit est éligible à la catégorie B – Hors quota.
- 4** | Effectuez vos versements par virement ou chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Poitiers (Trésorerie Générale de la Vienne : 10071 86000 00001002787 58).
A envoyer à : Université de Poitiers – Agence Comptable – 15 rue de l'Hôtel Dieu, TSA 7117 86073 Poitiers Cedex 9.
- 5** | Complétez votre promesse de versement afin de nous confirmer votre soutien (à télécharger [en cliquant ici](#)).

Merci de votre soutien

VOTRE CONTACT À L'UNIVERSITÉ

Anne TRANOY
Responsable du Pôle Orientation Professionnalisation
05 49 45 40 96
professionnalisation.droit@univ-poitiers.fr

Université de Poitiers - Faculté de Droit et Sciences sociales
Bâtiment A1
2 rue Jean Carbonnier
TSA 81100
86073 Poitiers Cedex 9